



Municipalité de Saint-Aimé

POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIES DES AÎNÉS (MADA)

**Adoptée par le Conseil de la Municipalité de Saint-Aimé le 5 décembre 2022
(Résolution 191-12-2022)**



Mot du maire

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la Municipalité de Saint-Aimé présente sa toute première politique Municipalité amie des aînés (MADA). Ce document est le résultat de plusieurs mois de consultations, de réflexions et d'implication de la part des nombreuses personnes qui ont participé à cette démarche. Je lève notamment mon chapeau aux membres du comité, mais également aux aînés qui se sont mobilisés malgré le contexte de pandémie.

L'apport de la population nous a permis de développer une politique et un plan d'action qui soulignent l'importance que nous accordons à nos aînés et qui encouragent leur contribution dans la vie quotidienne de notre municipalité. Il est maintenant notre devoir de s'appuyer sur cette politique afin d'offrir les meilleures conditions de vie aux doyens et doyennes de notre communauté.

Je vous invite donc à consulter notre politique MADA 2023-2025.

Denis Benoît, maire

Mot du responsable des questions familiales et aînées

Au nom du comité local de la Municipalité de Saint-Aimé, je présente aujourd'hui avec fierté la Politique Municipalité amie des aînés (MADA). Je tiens d'entrée de jeu à remercier mes collègues du comité pour leur persévérance dans la réalisation de cette politique et de ce plan d'action. La pandémie nous a sans doute ralenti, mais nous avons su nous adapter et trouver les moyens pour mener à terme ce projet. J'aimerais aussi souligner la participation des aînés Aimérois qui, par leurs réponses et réflexions, nous ont offert les bases de cette politique.

Un sondage, une consultation publique et plusieurs rencontres nous ont permis de façonner une politique, de même que le plan d'action qui s'y rattache, à l'image de notre municipalité. Je suis fier de ce que nous avons accompli et de pouvoir finalement remettre ce projet dans les mains des citoyens et citoyennes de Saint-Aimé.

Bonne lecture!

Sylvain Boisselle, responsable des questions familiales et des aînés



Le comité local MADA

Le comité local MADA, composé de citoyens et citoyennes ainsi que de membres du conseil municipal, a été mis en place dans le but d'assurer le bon déroulement de la démarche permettant d'obtenir la reconnaissance Municipalité amie des aînés (MADA). Les membres du comité ont œuvré afin d'élaborer une politique et un plan d'action à l'image des besoins, des intérêts et des préoccupations des aînés de la communauté. Par leur implication, ils ont pu représenter les aînés de Saint-Aimé. De leur côté, les membres du conseil municipal et le personnel du bureau municipal se sont montrés à l'écoute et ont travaillé à la réalisation de solutions et d'initiatives concrètes grâce à leur expérience. Le comité local MADA tient ainsi à remercier l'ensemble de la population qui a répondu présente pour les démarches de consultation. Votre participation a eu une influence notoire sur les réflexions et les axes d'intervention.

Préambule

La démarche MADA et la présente politique visent d'abord et avant tout à encourager la création d'un milieu de vie favorable aux aînés de la communauté. En somme, la Politique des aînés a pour objectif de s'assurer que les aînés de Saint-Aimé ont les conditions de vie les plus optimales et puissent résider dans leur municipalité le plus longtemps possible. Afin de réaliser la démarche MADA, le comité a eu la tâche de produire un diagnostic social. Pour ce faire, un recensement de l'ensemble des services du territoire, un portrait statistique ainsi que des outils de consultation ont été produits. Ce diagnostic permet de mettre en évidence les forces et les lacunes de la municipalité, il est également une référence essentielle pour assurer des réflexions et des pistes de solution pertinentes et réalistes.

Il est important de noter que cette démarche s'est déroulée pendant la pandémie de la COVID-19. La situation sanitaire représente un biais important et les outils de consultation de même que les conditions de vie des aînés ont connu des changements majeurs. Le comité MADA de Saint-Aimé a ainsi considéré ce biais dans l'élaboration de sa politique et de son plan d'action.



Portrait de nos aînés

La municipalité de Saint-Aimé compte une petite population de 405 habitants, dont 80 ont plus de 65 ans. On notait, en 2010, 25 % moins d'aînés de 65 ans et plus, ils représentent maintenant près de 20 % de la population municipale. Curieusement, bien qu'une personne sur cinq soit considérée comme aînée dans la municipalité, il s'agit de l'une des plus petites proportions de la MRC de Pierre-De Saurel. On observe tout de même une croissance de la population aînée, autant dans la municipalité que dans l'ensemble du Québec. La densité de cette population est très faible : on y retrouve 7,4 habitants par kilomètre carré. Cette densité s'explique, entre autres, par une forte activité agricole sur le territoire. Alors que la Municipalité ne doit pas gérer des enjeux liés à une forte densité de population, cette faible densité peut également entraîner son lot d'enjeux. En effet, les aînés de Saint-Aimé se situent souvent loin du cœur de la municipalité. Lors de la consultation publique, il a été mentionné que les interactions sociales sont couramment limitées aux voisins des mêmes avenues plutôt qu'à l'ensemble de la communauté.

	Saint-Aimé	MRC de Pierre-De Saurel
55 - 64 ans	85	8 895
65 – 74 ans	55	8 595
75 – 84 ans	25	4 640
85 ans et +	5	1 600
65 ans et +	80	14 830

Situation socioéconomique

La majorité de la population de 65 ans et plus possède un diplôme d'études secondaires ou son équivalent (18,8 %) ou encore un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires (43,8 %). De plus, la population aînée de Saint-Aimé détient le plus haut taux d'emploi avec 18,8 %. Toutefois, leur revenu médian après impôt est légèrement plus faible que celui de l'ensemble de la MRC de Pierre-De Saurel, respectivement de 21 284 \$ et 22 820 \$. Dans un même ordre d'idées, c'est 40 % des aînés de Saint-Aimé qui bénéficient du Supplément de revenu garanti (SRG), cette proportion est identique à la moyenne régionale.



Milieu de vie et habitation

À Saint-Aimé, tous les aînés de 65 ans et plus vivent dans une maison résidentielle, parmi eux, 66,7 % résident dans un logement construit avant 1971. Les aînés de Saint-Aimé se distinguent du reste de la MRC de Pierre-De Saurel par leur état matrimonial en ménage, ils possèdent la proportion la plus élevée d'aînés vivant en couple (71,4 %).

Il importe de mentionner que la petite population de la municipalité a un impact sur le portrait statistique. En effet, certaines proportions ne sont pas disponibles ou peu représentatives en raison des effectifs réduits. Le portrait des aînés de Saint-Aimé semble déterminer que leur profil socioéconomique n'est, à bien des égards, ni favorable ni défavorable en comparaison avec le reste de la MRC de Pierre-De Saurel.

Les fondements de la Politique des aînés

Qu'est-ce qu'un aîné à Saint-Aimé?

Précieux piliers de la vitalité de la communauté, les aînés ne se caractérisent pas par l'âge, mais par une nouvelle étape de la vie au cours de laquelle leur rôle se redéfinit. Grâce à leur riche bagage de connaissances, leur expérience de vie et leur savoir-faire, ils sont les racines du passé, inspirants et inspirés, qui font fleurir les générations suivantes. Le vieillissement actif et l'implication des aînés au sein de la communauté, autant à titre de mémoire collective que pour transmettre les valeurs qu'ils véhiculent, sont d'autant plus importants à considérer et à promouvoir afin que la communauté bénéficie pleinement de leur sagesse.

Notre mission

La mission de la Politique s'accorde à celle de la démarche MADA qui vise à développer un milieu de vie où il fait bon vivre, où on retrouve les meilleures conditions possible pour les aînés. La démarche MADA et cette politique ont l'objectif de cerner les besoins réels des aînés et d'intégrer leur bien-être au cœur des décisions administratives.

Il convient de spécifier que cette politique est réalisée en complémentarité de la Politique régionale en développement social déjà en vigueur sur le territoire.



Valeurs

- Inclusion sociale
- Entraide et solidarité
- Partage
- Écoute active
- Respect et empathie
- Proactivité

Principes directeurs

La Politique des aînés fonde ses assises sur de multiples principes directeurs fixant les paramètres du cadre d'action de celle-ci. Ils servent de guide pour la mise en œuvre de la Politique et de son plan d'action.

- Fournir un cadre de référence, d'intervention et d'évaluation aux organisations municipales de la MRC afin d'offrir aux aînés du territoire un milieu de vie qui encourage leur épanouissement ;
- Agir de façon globale et intégrée afin d'assurer l'arrimage entre les différentes politiques et les différentes instances municipales;
- Favoriser la complémentarité et la cohérence entre les actions des différentes sphères d'intervention pour les aînés, qu'elles soient locales ou territoriales;
- « Penser et agir aînés » dans toutes les sphères de l'intervention municipale;
- Offrir un milieu de vie agréable pour les aînés.



Axes d'intervention

Plusieurs compétences sont dévolues à la Municipalité de Saint-Aimé. Parmi celles-ci :

1. L'administration municipale;
2. L'aménagement du territoire et l'habitation;
3. La sécurité;
4. L'environnement;
5. Le transport;
6. Les loisirs, la culture et la vie communautaire.

Ces compétences constituent les axes d'intervention qui seront privilégiés dans l'application de la Politique des aînés. C'est autour de ces axes que le plan d'action de la municipalité s'est élaboré.

Conclusion

Avec l'adoption de la Politique des aînés, la Municipalité de Saint-Aimé souhaite continuer d'offrir un milieu de vie évolutif où chaque aîné pourra vieillir dans les meilleures conditions possible. La mise en place du plan d'action, en collaboration avec les différents organismes du milieu, permettra à la Municipalité d'avoir comme principe directeur le « Penser et agir aînés ». Chaque action posée par la Municipalité devra tenir compte des principes directeurs présentés. La Municipalité et ses administrateurs sont optimistes quant aux prochaines années, cette politique sera un levier important dans la création d'un milieu de vie adapté aux aînés de Saint-Aimé.

Remerciements

Bibliographie